

Afin de faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles des plusjeunes, le CCAS a souhaité mettre en œuvre, **en complément des dispositifs existants**, une nouvelle aide.

Cette aide, doit permettre d'encourager la pratique d'un sport et/ou d'une activité artistique aux jeunes Aigondignois.es, sur la commune ou hors commune.

I - Qui peut en bénéficier ?

Aigondigné Pass Loisirs s'adresse aux jeunes d'Aigondigné âgés de 6 à 17 ans, pratiquant au moins une activité sportive et/ou artistique.

II - Pour quelles activités ?

Toutes les **activités régulières** proposées par les structures suivantes :

- Activités sportives : **clubs sportifs** affiliés à une fédération, **associations sportives scolaires** affiliées.
- Activités artistiques : **structures associatives ou publiques proposant un enseignement artistique** ou des cours auprès d'un professionnel **indépendant déclaré** (musique, chant, théâtre, danse, cirque, arts plastiques).

III - Montant de l'aide minimum suivant le reste à charge, après déduction des aides État, Comité d'entreprise, CAF...

- 15 euros pour **une** activité sportive
- 30 euros pour **une** activité artistique
- L'aide se limite à **une** activité sportive **et/ou** **une** activité culturelle
- Une majoration de 5€ sera attribuée pour toute inscription à une association sportive ou culturelle sur la commune d'Aigondigné

IV - Montant de la participation financière selon le Quotient Familial (QF)

Tranche Quotient Familiale	Aide accordée pour Activités sportives	Activités artistiques
<450 €	35€	50€
De 451 à 650 €	30€	45€
De 651 à 870 €	25€	40€
De 871 à 1250 €	20€	35€
> 1250 €	15€	30€

V - Quel fonctionnement ?

La demande est faite par les familles via le document « *Demande d'Aigondigné Pass Loisirs* ». (Au verso de ce document)

La commune verse directement l'aide aux familles sur présentation du dossier complet.

Dossier complet :

Imprimé de la demande complété et signé par les familles et la structure accueillante (si pas de numéro allocataire, les familles devront fournir un justificatif de domicile et de filiation).

RIB du représentant légal de l'enfant.

DEMANDE DE
« **Aigondigné PASS'LOISIRS** »

Activité sportive ou culturelle

Un exemplaire par enfants entre 6 et 17 ans

A compléter par l'allocataire (OBLIGATOIRE) :

N°ALLOCAIRE :

NOM ET PRÉNOM DE L'ALLOCAIRE
(parents).....

ADRESSE :

Je certifie sur l'honneur que le reste à charge de l'activité est de - - - - €
(déduction faites des aides d'État, CAF, Comité d'entreprise, CNAS...)

Fait à Aigondigné le ____/____/20____

Signature de l'allocataire

A compléter par la structure qui accueille votre enfant pour une activité sportive et/ou culturelle. (OBLIGATOIRE)

Nom et adresse de la structure
:.....
:.....
:.....
:.....

Certifie que l'enfant : Age.....ans

Nom..... Prénom.....

Participe durant l'année scolaire 202____/202____ à l'activité suivante :
:.....

La structure certifie sur l'honneur que la famille a réglé la somme de - - - - €
qui correspond au reste à charge après déduction des aides d'État (fournir
facture ou reçu)

Fait le ____/____/____ à

Cachet et Signature de la structure